REGLEMENT INTERIEUR ET INFORMATIONS

Courtois
Driving School

La formation et les épreuves :

Conformément à la réglementation en vigueur, l'établissement procède à une évaluation de départ du candidat. A l'issue de cette évaluation et en fonction du résultat obtenu par le candidat, une estimation du volume d'heures de formation nécessaires au candidat est établie. Ce volume n'est pas définitif, il peut varier par la suite au cours de la formation en fonction des aptitudes du candidat, de sa motivation et de sa régularité.

Le jour des examens théorique et pratique, le candidat doit se présenter muni d'une pièce d'identité en cours de validité.

.

Fonctionnement de l'établissement :

- Toute leçon non décommandée 48h à l'avance, jours ouvrables, sera considérée comme due sauf sur justificatif.
- Toute personne n'ayant pas réglé le 1er versement n'a pas accès à la salle de code.
- Les comptes élèves doivent être soldés 7 jours ouvrables avant l'examen pratique ou la fin de formation initiale AAC. En cas de non-respect, l'établissement se verra dans l'obligation d'annuler le passage de l'examen et de le reporter ultérieurement.
- L'établissement ne serait être tenu pour responsable du retard du candidat dans la remise des documents nécessaire à la constitution de son dossier. Dès que le dossier est complet, l'établissement s'engage à le déposer à la préfecture dans les meilleurs délais.
- Si le candidat choisit de ne pas se présenter à l'examen, il doit en avertir l'établissement au moins 7 jours ouvrables avant sa date d'examen. A défaut, il perdra les frais relatifs à cette prestation, sauf cas de force majeure dument justifiée.
- Tout candidat désirant se présenter à un examen, malgré le refus du personnel enseignant pour un niveau estimé trop faible, pourra se voir proposer une date d'examen uniquement si des créneaux sont disponibles, et à condition qu'il signe une décharge. En cas d'échec, l'établissement se réserve le droit de restituer au candidat son dossier.
- Une date d'examen pour les épreuves pratique est attribuée après un examen blanc favorable, et la validation des quatre étapes de formation.

- La présentation aux examens est conditionnée par les places attribuées à l'établissement par la préfecture ainsi que par les places encore disponibles.
- En cas de non-respect du calendrier de formation, l'enseignant a la possibilité de retarder la présentation de l'élève à l'examen.
- L'établissement a, vis-à-vis du candidat, une obligation de moyen et non une obligation de résultat.

- Tout manquement de l'élève à l'une des dispositions du présent règlement intérieur pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet d'une des sanctions ci-après désignées par ordre d'importance :
    - Avertissement oral
    - Avertissement écrit
    - Suspension provisoire
    - Exclusion définitive de l'établissement.

Le responsable de l'établissement peut décider d'exclure un élève à tout moment du cursus de formation pour un des motifs suivants :

- Non-paiement
- Attitude empêchant la réalisation du travail de formation
- Évaluation par le responsable pédagogique de l'inaptitude de l'élève pour la formation concernée.

- Nous accordons une très grande importance au comportement des candidats pour maintenir un cadre convivial. Tout acte de violence verbale ou physique pourra entrainer la restitution du dossier au candidat et l'exclusion définitive de l'établissement. Il en sera de même pour les élèves qui seraient sous l'emprise d'alcool ou de drogues.
- Nous vous demandons de respecter les horaires pour les cours de code afin de ne pas perturber leur bon déroulement.
- Nous vous demandons de respecter le matériel (ne pas mettre les pieds sur les chaises, ne pas se balancer dessus, etc.)
- Il est interdit d'utiliser le matériel vidéo sans y avoir été invité.
- Nous vous demandons de respecter les autres élèves sans discrimination aucune.
- Il est interdit d'utiliser des appareils sonores (MP3 etc.) pendant les séances de code.
- Il est demandé aux élèves de ne pas parler pendant les cours, ni de partir en cours de séance de code.

La direction ainsi que toute l'équipe de COURTOIS DRIVING SCHOOL est heureuse de vous accueillir parmi ses élèves et vous souhaite une excellente formation.

La Direction